

Carrefours (rue des)

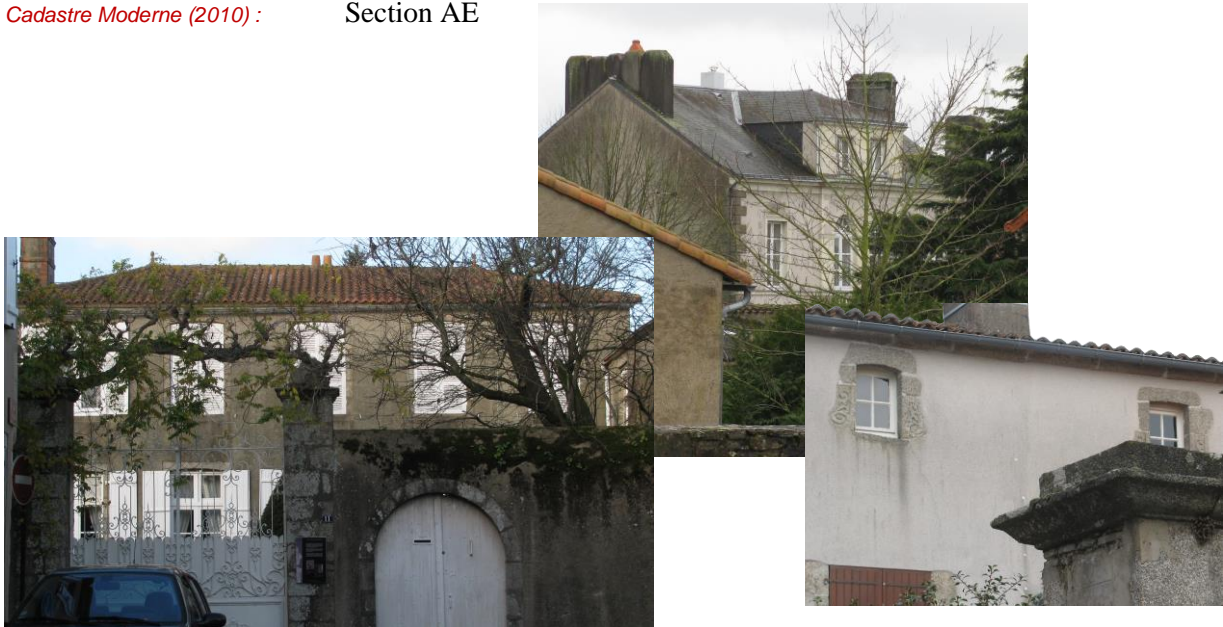
Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "rue des Carrefours" était constituée par l'extrémité ouest de l'actuelle rue Chauvinière, entre la rue Clemenceau et la rue Noire.

Cadastre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastre Moderne (2010) : Section AE



Le n°11 de la "rue des Carrefours", devenue en 1796 demeure de Philippe-Charles-Aimé Goupilleau de Villeneuve ; les toits du n°19, vus à partir du Champ de foire ; et entre les deux, des restes architecturaux du XVII^e siècle

Histoire et archéologie :

Le nom de cette "rue des Carrefours" a aujourd'hui disparu. L'élimination par la Révolution des possesseurs des demeures qui la bordaient au nord et dont les jardins donnaient sur les douves, y permit l'installation de nouveaux notables¹ :

Au n° 11, les Chabot furent remplacés par le député républicain montacutain Philippe-Charles-Aimé Goupilleau de Villeneuve qui put se l'approprier grâce à sa position et aux intéressantes conditions de sa vente². Il y subsiste encore certaines des boiseries et cheminées originelles du XVIII^e siècle.

Le n°19, ancienne cure de Saint-Jean, incendiée en 1793, fut récupérée par le notaire Mathurin Brethé². En ayant fait démolir les ruines, il fit construire en 1837 à leur emplacement, une nouvelle demeure dans le style de l'époque, que l'on retrouve dans les environs au château des Rochettes, au n°17 du Champ de foire, au Hallay de Boufféré, ou à l'Ardrère de Remouillé.

Les bâtiments situés entre les deux présentent encore, des restes dégradés de ce qu'ils étaient à l'origine, probablement à la fin du XVII^e siècle. De 1827 à 1838, ils ont accueilli l'école communale de filles, confiée aux religieuses de Chavagnes, puis jusqu'en 1899 l'école communale de garçons.

Étymologie :

Noms anciens ou variantes :

En 2012, la "rue des Carrefours" est la partie ouest de la rue Chauvinière.

Mentions :

Sources ou Références :

¹ Plan du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).

² Registres des ventes des biens nationaux (A.D.V. : 1 Q 203).